

Unité E : Finances publiques

Demi-cours V
Corrigé

Exercice 1A

1. 152 787 000 000 \$; 152 milliards 787 millions de dollars
2. La Sécurité de la vieillesse (SV), le Supplément
de revenu garanti et l'allocation de conjoint 22 781 000 000 \$
Paiements de transfert canadien en matière
de santé et de programmes sociaux 16 018 000 000 \$
Prestations de l'assurance-emploi 11 884 000 000 \$
Accords fiscaux 11 645 000 000 \$
3. 7,8 %
4. Défense nationale — 8 781 000 000 \$ — 5,7 %
Autre — 6 055 000 000 \$ — 4,0 %
Solliciteur général — 2 664 000 000 \$ — 1,7 %

Exercice 1B

1. L'erreur est au niveau de l'impôt sur le revenu.

2. Impôt sur le revenu des particuliers : $\frac{72\,488}{155\,671} = 0,465\,6 = 46,6\%$

Impôt sur le revenu des sociétés : $\frac{21\,575}{155\,671} = 0,138\,6 = 13,9\%$

Taxe sur les produits et services : $\frac{20\,684}{155\,671} = 0,132\,9 = 13,3\%$

Cotisations à l'assurance-emploi : $\frac{19\,363}{155\,671} = 0,124\,4 = 12,4\%$

3. Les réponses varieront.

Exercice 1C

1. a) 148,00 \$
b) 726,59 \$
c) 1 355,78 \$
d) 9 923,62 \$
2. a) 140,24 livres écossaises
b) 1 275,98 marks finlandais
c) 8 793,97 francs belges
3. 470,75 euros
4. 2 156,33 pesos mexicains; 274,07 dollars canadiens
Le taux acheteur est inférieur au taux vendeur. Par conséquent, la banque réalise un gain de 125,93 \$ dans le cadre de l'opération.
5. a) 1 487,40 \$
b) 297,48 \$
Coût total = 1 784,88 \$.
6. a) 4 661,02 \$
b) 256,36 \$
c) 466,10 \$
d) 376,84 \$
e) 5 760,32 \$
f) 1 099,30 \$
7. 802,11 \$
8. a) 5 354,22 \$ (peut varier selon l'arrondissement)
b) 228,47 \$

Exercice 2A

1. Santé — 35,4 %
Éducation et Formation professionnelle — 19,7 %
Soutien à la famille — 11,8 %
Aide aux administrations locales et aux contribuables — 4,8 %
Développement économique et mise en valeur des ressources — 11,8 %
Justice et autres organismes gouvernementaux — 8,2 %
Dettes publiques — 8 %
2. Les réponses varieront.
3. Les réponses varieront.

Exercice 2B

- | | | |
|----|--|------------------|
| 1. | 27,07 % Impôt sur le revenu des particuliers | 1 646 300 000 \$ |
| | 28,24 % Taxes, impôts et recouvrement, etc. | 1 717 564 000 \$ |
| | 27,84 % Transferts fédéraux | 1 693 355 500 \$ |
| | 6,23 % Corporations de la Couronne | 379 140 000 \$ |
| | 3,72 % Frais et autres recettes | 225 997 200 \$ |
| | 3,37 % Impôt sur le revenu des corporations | 205 000 000 \$ |
| | 2,40 % Fonds de stabilisation des recettes | 146 000 000 \$ |
| | 1,13 % Autre | 68 806 000 \$ |
2. Corporation manitobaine des loteries — 3,6 %. Les réponses varieront.
3. a) 1995-1996
b) Augmentation; les réponses varieront.
c) Certaines augmentent; certaines diminuent. Les réponses varieront.
4. TVP = TPS = 61,60 \$
Total = 1 003,19 \$
Non, il ne peut pas acheter une planche à neige.
5. TVP = TPS = 3,42 \$
Total = 55,72 \$
Non, elle ne peut pas acheter de jeans.
6. 2 279,99 \$
7. 19,97 \$ (taxe provinciale = 3,45 \$)
8. 5,45 \$
9. 6,00 \$
10. 7,95 \$

Exercice 3

1. a) Les réponses varieront.
b) Les réponses varieront.
2. a) 10; 45 %
b) 30; 30 %
c) 70; 8,7 %
3. 38 700 00 \$
4. 54 000 00 \$
5. a) 30 %
b) 210 000 \$
6. Les réponses varieront.
7. a) 6 %
b) 60 millièmes
8. a) 0,76 %
b) 7,6 millièmes
9. a) 10,5 %
b) 105 millièmes
10. 2 597 180 000 \$
11. Les réponses varieront.

Exercice 4

1. 2 826,00 \$
2. 2 440,80 \$
3. 734,11 \$
4. 3 382,00 \$
5. 3 073,11 \$
6. 2 692,98 \$
7. 5 728,00 \$
8. 2 706,36 \$
9. 2 231,98 \$
10. 268,65 \$
11. Les différences sont : — catégorie de bien immobilier (10 par rapport à 30)
— pourcentage de l'évaluation (45 par rapport à 30)
12. 4 959,90 \$

13.a) TAXE 1

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ							
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN.	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
204700			18	142 586	65		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION COURANTE		INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	12 250 \$	122 600 \$	T	134 850 \$	10	45 %	60 690 \$
<small>* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES REÇUS BANCAIRES CONSTITUENT LES REÇUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU</small>							
ÉVALUATION ASSUJETTE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.							

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES MUNICIPALES			60 690 \$	17,887	1 085,56 \$
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	CÔÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT

DESCRIPTION	VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES SCOLAIRES			
ÉDUCATION PROVINCIALE 1	60 690 \$	7,329	444,80 \$
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE	60 690 \$	23,276	1 412,62 \$

(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)	DESCRIPTION	PRÉLÈVEMENT
	AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA	250 \$

TAXE TOTALE PAYABLE

Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrérages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer
1 085,56 \$	1 857,42 \$	2 942,98 \$	(250,00 \$)	2 692,98 \$			2 692,98 \$

b) TAXE 2

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ							
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
204700			18	142 586	65		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION COURANTE		INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	12 250 \$	122 600 \$	T	134 850 \$	10	45 %	60 690 \$
<small>* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES REÇUS BANCAIRES CONSTITUENT LES REÇUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU</small>							
ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.							

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES MUN. GÉNÉRALES			60 690 \$	25	1 517,25 \$
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	CÔÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
ÉDUCATION PROVINCIALE 1			60 690 \$	7,329	444,80 \$
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE			60 690 \$	23,276	1 412,62 \$

(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)	DESCRIPTION	PRÉLÈVEMENT
	AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA	250 \$

TAXE TOTALE PAYABLE

Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrérages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer
1 517,25 \$	1 857,42 \$	3 374,67 \$	(250,00 \$)	3 124,67 \$			3 124,67 \$

c) TAXE 3

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ							
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
204700			18	142 586	65		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION COURANTE		INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	12 250 \$	132 000 \$	T	144 250 \$	10	45 %	64 920 \$
<small>* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES RECUS BANCAIRES CONSTITUENT LES REÇUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU</small>							
ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.							

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES MUN. GÉNÉRALES			64 920 \$	17,887	1 161,22 \$
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	COÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
ÉDUCATION PROVINCIALE 1			64 920 \$	7,329	475,80 \$
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE			64 920 \$	23,276	1 511,08 \$

	DESCRIPTION	PRÉLÈVEMENT
<small>(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)</small>	AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA	250 \$

TAXE TOTALE PAYABLE

Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrérages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer
1 161,22 \$	1 986,88 \$	3 148,10 \$	(250,00 \$)	2 898,10 \$			2 898,10 \$

La différence dans le montant total des taxes à payer =
 2 898,10 \$ – 2 692,98 \$ = 205,12 \$.

d) TAXE 4

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ							
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
204700			18	142 586	65		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION COURANTE		INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	TERRAIN	BÂTIMENT					
	12 250 \$	122 600 \$	T	134 850 \$	10	45 %	60 690 \$
* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES REÇUS BANCAIRES CONSTITUENT LES REÇUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU							
ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.							

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES MUN. GÉNÉRALES			60 690 \$	18,887	1 146,25 \$
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	COÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
ÉDUCATION PROVINCIALE 1			60 690 \$	7,329	444,80 \$
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE			60 690 \$	23,276	1 412,62 \$

(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)	DESCRIPTION		PRÉLÈVEMENT
	AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA		250 \$

TAXE TOTALE PAYABLE

Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrérages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer
1 146,25 \$	1 857,42 \$	3 003,67 \$	(250,00 \$)	2 753,67 \$			2 753,67 \$

La différence dans le montant total des taxes à payer =
 2 753,67 \$ – 2 692,98 \$ = 60,69 \$.